



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 17 novembre 2011

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. GRANDGUILLAUME et Mlle KOENDERS

Convocation envoyée le 10 novembre 2011

Publié le 18 novembre 2011

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 64

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 14

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	Mlle Stéphanie MODDE
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	M. Philippe CARBONNEL
M. Jean ESMONIN	M. Alain MILLOT	M. Alain LINGER
Mme Colette POPARD	M. Joël MEKHANTAR	M. Louis LAURENT
M. Rémi DETANG	M. Philippe DELVALEE	M. Roland PONSAA
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Anne DILLENSEGER	M. Michel ROTGER
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	M. François NOWOTNY
M. Jean-François DODET	Mme Françoise TENENBAUM	M. Michel FORQUET
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Christine DURNERIN	M. Gaston FOUCHERES
M. Patrick CHAPUIS	Mme Nelly METGE	M. Pierre PETITJEAN
M. Michel JULIEN	Mme Elisabeth BIOT	Mme Claude DARCIAUX
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Christine MARTIN	M. Philippe GUYARD
M. Gérard DUPIRE	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Gilles MATHEY
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	Mme Françoise EHRE
M. Jean-Claude DOUHAI	M. Mohammed IZIMER	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Jean-Paul HESSE	Mme Hélène ROY	Mme Geneviève BILLAUT
Mlle Badiaâ MASLOUHI	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Murat BAYAM
M. Yves BERTELOOT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Michel BACHELARD
M. Patrick MOREAU	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE
M. Dominique GRIMPRET	M. Jean-Yves PIAN	Mme Noëlle CABBILLARD.

Membres absents :

M. Christophe BERTHIER	M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD
M. Nicolas BOURNY	M. François DESEILLE pouvoir à M. Didier MARTIN
M. Jean-Philippe SCHMITT	M. François-André ALLAERT pouvoir à Mme Colette POPARD
M. Gilles TRAHARD	M. Benoît BORDAT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE pouvoir à M. Yves BERTELOOT
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à Mme Hélène ROY
	M. Franck MELOTTE pouvoir à M. Alain LINGER
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	M. Claude PICARD pouvoir à Mme Marie-Françoise PETEL
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Tarifs des concessions 2012

Les tarifs des différentes opérations se déroulant sur le site du cimetière intercommunal doivent être fixés pour 2012.

Tarif des concessions

Jardins cinéraires.

Afin de mettre à disposition des familles qui le souhaitent, les équipements destinés à recevoir les urnes contenant les cendres des défunts, la Communauté a installé des monuments sur le jardin cinéraire.

Les monuments font l'objet d'un droit à concession de 15, 30 et 50 ans dont les tarifs ont été établis sur la base des marchés conclus pour leur édification.

Il est proposé d'augmenter les montants des monuments individuels, des concessions mini enterrées et des cases murales de 1.5% (soit l'inflation prévisionnelle) hors arrondis.

Afin d'assurer une homogénéité de la tarification, il est proposé d'arrondir les tarifs à l'euro le plus proche.

Cimetière intercommunal.

Des concessions traditionnelles en caveaux de 1, 2 et 3 places de 2 m² et de 1 et 2 places de 2.40 m² sont proposées sur le site du cimetière intercommunal pour des durées de 6, 15, 30 ou 50 ans.

Les concessions de 2 m² en pleine terre sont augmentées dans les mêmes conditions que les concessions traditionnelles en caveaux.

Afin d'assurer une homogénéité de la tarification, il est proposé d'arrondir les tarifs à l'euro le plus proche.

Ces tarifs seront en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2012.

**LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :**

- de fixer, à compter du 1er janvier 2012, les tarifs du complexe funéraire tels qu'annexés.

CIMETIERE INTERCOMMUNAL - TARIFS 2012

TARIF CONCESSIONS CINERAIRES

Monuments	Durée	2012
Cases murales	15 ans	354 €
	30 ans	707 €
	50 ans	1 180 €
Monuments de famille	15 ans	492 €
	30 ans	985 €
	50 ans	1 640 €
Mini-concessions enterrées	15 ans	154 €
	30 ans	308 €
	50 ans	513 €
Monuments individuels	15 ans	616 €
	30 ans	1 226 €
	50 ans	2 044 €

TARIF CONCESSIONS CIMETIERE

Monuments	Durée	2012
Caveau 1 place, 2 m ²	6 ans	337 €
	15 ans	842 €
	30 ans	1 302 €
	50 ans	1 935 €
Caveau 1 place , 2,40 m ²	6 ans	357 €
	15 ans	892 €
	30 ans	1 388 €
	50 ans	2 074 €
Caveau 2 places, 2 m ²	6 ans	392 €
	15 ans	978 €
	30 ans	1 769 €
	50 ans	2 840 €
Caveau 2 places, 2.40 m ²	6 ans	414 €
	15 ans	1 036 €
	30 ans	1 887 €
	50 ans	3 043 €
Caveau 3 places	6 ans	486 €
	15 ans	1 214 €
	30 ans	2 330 €
	50 ans	3 841 €
Concession pleine terre	50ans	2 457 €